Fédération Tahitienne de Natation

Mandature 2015-2019

B.P 1794 – 98 713 Papeete – TAHITI – POLYNESIE FRANÇAISE
Tel./Fax/Répondeur : (689) 40 43 89 90 / Cell./Vini : (689) 87 24 85 39
federationtahitiennedenatation@gmail.com / N° TAHITI 281 220
www.federationtahitiennedenatation.pf / www.swimtahiti.com

COMPTE-RENDU – Conseil Fédéral numéro 009 du 19 mai 2016.

INVITE(S) PRESENTS ET ABSENTS			
Présent(s) :	En qualité de membres du Conseil Fédéral : SOMMERS Michel, CHANGUES Moana, RAOULX Carol, DUPONT François, AGNIERAY Arthur, NG PAO Patricia, VERMOREL Jean-Marc, JEZEQUEL Céline, TEAMOTUAITAU Jean-Marie, DIAZ Jean, AITAMAI Mara, DELAFOULHOUZE Jean-Louis	**Absent(s) :**	MARAETEFAU Christian, TOUMANIANTZ Vadim (procuration donnée à JEZEQUEL Céline), AITAMAI Tania, LEQUEUX Didier (procuration donnée à VERMOREL Jean-Marc),
		Invités :	En qualité d'employés : TETAHIOTUPA Teiki
Heure de début : 17h45		Heure de fin : 20h30	

REDACTION ET DIFFUSION			
Tous les membres du Conseil Fédéral présents ou absents, Monsieur TETAHIOTUPA et Madame CLAIREFOND.			
Rédacteur :	RAOULX Carol	**Date :**	27/05/2016

ORDRE DU JOUR

M.SOMMERS lit l'ordre du jour adressé par ses soins :

1- Bilan de la mission FTN en France métropolitaine ;
2- Intervention de Mme Mae LHOPITAL ;
3- Questions diverses.

Le quorum est atteint : 14 membres présents y/c procurations.

ITEM	COMPTE RENDU
1	**Bilan de la mission FTN en France métropolitaine**
a)	*Participation à l'Assemblée Générale de la FFN des 22, 23 et 24 avril à Dijon* Après 21 ans d'absence au sein de la FFN, le retour de la FTN a été plébiscité à plusieurs reprises : • A l'ouverture de l'AG ; • Par le président de la FFN, M.LUYCE ; • Par le délégué ....., ex-représentant de la MAAT en Polynésie française. Quelques commentaires : • L'AG a été menée par le secrétaire général de la FFN ; • La natation y était représentée dans toute sa diversité ; • Les orientations fixées par le nouveau DTN ont mécontenté les comités régionaux ; • Les comités sont préoccupés par la fusion administrative des régions qui les impacte également.
b)	M.SOMMERS dresse un premier bilan de son séjour, dans l'attente d'un bilan écrit à établir par T.TETAHIOTUPA, qui sera annexé au compte-rendu de mission : • A rencontré Nat'event, en charge de l'évènementiel de la FFN ; • Dans le cadre de la gestion des bassins, a rencontré nos homologues de Mulhouse ;

ITEM	COMPTE RENDU
	invitation du club de Mulhouse à venir voir le mode de gestion mis en place. • A rencontré le directeur général de la FFN : la FTN a ainsi reçu des documentations sur les équipements dont le département « développement » a la charge ; • A effectué la visite de l'INSEP et y a logé à Paris ; • A rencontré MM Hugo LAMBERT et Stéphane DEBAERE mais n'a pas été en mesure de rencontrer les autres nageurs polynésiens ; • A conduit les entretiens avec les candidats au poste de CTF (10) ; • A rencontré M. FAUQUET , directeur du CROS Picardie ; • A rencontré également le CNDS ; La FTN et la Ligue Calédonienne de Natation (LCN) ne sont pas éligibles au projet « J'apprends à nager » équivalent du PISAN mais la directrice du CROS de Paris (membre du CNDS) va travailler pour nous rendre éligibles ; • A rencontré M.SAGE Maina, député de Polynésie française ; • A eu une réunion avec le SG du CNOSF pour obtenir des fonds du comité. M.SOMMERS indique que la FTN est la seule fédération polynésienne affiliée uniquement à une fédération française. M.DELAFOULHOUZE signale que la fédération d'escrime est dans le même cas. • A rencontré le monde du sauvetage et du secourisme : la France a organisé le championnat du monde de sauvetage sportif en 2014 ; M.SOMMERS conclut en synthèse : • Grosse action de lobbying ; • Sensibilité des homologues nationaux aux relations d'amitié ; • Ouverture à engager vers le sport santé et le sport social ; • Le coût total de la mission s'élève à 590 KF, qui serait ramené à 170 KF par la prise en charge partielle du COPF.
2	**<u>Intervention de Mme Mae LHOPITAL (directrice de la Direction de la Jeunesse et des Sports DJS)</u>**
	Mme LHOPITAL intervient ce jour, pour expliquer les raisons pour lesquelles l'aide CNDS sera diminuée de 1 MF à partir de 2017. Elle indique que le CNDS est une somme mise à disposition de l'Etat dans le sport : ainsi l'apport de l'Etat en 2016 est de 120 MF auquel se rajoutent les 40 MF du pays (montant n'incluant pas les grandes manifestations sportives). Elle mentionne que : • En 2016, 80 MF du CNDS ont été affectés aux fédérations contre 60 MF aux clubs ; • Sur l'emploi sportif, le poids de l'aide à l'emploi fédéral est passé de 7 MF en 1991 à 18 MF en 2010. En 2016, il pèse 37,8 MF. Il y a donc moins de budget pour la réalisation de projets. Un tableau de l'évolution et de la répartition de ces fonds depuis 1991 est présenté aux membres. • Une décision a été prise en 2016, de limiter à 3 MF par fédération, l'aide à l'emploi sportif. • Elle signale toutefois qu'un projet est en cours pour que l'emploi des CTF ne pèse plus sur le CNDS en étant pris en charge sur le budget du pays. • Le rôle du CTF est important à son sens et qu'il faut le maintenir. • Elle a conscience que cela est coûteux pour les fédérations tahitiennes à cause des coûts complémentaires (cotisations sociales, ...) et ne souhaite pas mettre en danger le poste de CTF. La DJS s'est ainsi tournée vers le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle

ITEM	COMPTE RENDU
	pour ce financement. M.SOMMERS rappelle que la FTN a 2 CDI en son sein et demande ce qu'il en est, si c'est le cas, des nouvelles conditions d'obtention de ces fonds. M.SOMMERS demande par ailleurs s'il y a une notion de bilan qui est prise en compte. M.LHOPITAL répond par l'affirmative mais sans qu'il y ait une corrélation avec l'attribution de la subvention. C.RAOULX signale qu'il est tout de même cavalier de changer le montant des subventions allouées aux fédérations qui ont pris, les premières, les engagements de se doter de personnels d'encadrement technique et administratif pour le développement de leurs disciplines, là où les autres avaient fait un autre choix de fonctionnement. M.LHOPITAL répond que c'est pour le moment, le moyen trouvé pour permettre à toutes les fédérations de se doter de compétences mais que le dispositif ne sera activé qu'n 2017 pour que les fédérations comme la FTN puissent s'organiser en conséquence et que les dispositifs de remplacement puissent aboutir. Elle rappelle que les CTF bénéficient d'un dispositif d'accompagnement technique : déplacement en métropole pris en charge en septembre prochain. Elle indique que le ministère défend également le projet que chaque fédération bénéficie d'une subvention par 1/12ème voire par 1/3 dès le mois de janvier sans condition, dans l'attente du traitement des dossiers de demande de subvention. F.DUPONT demande ce qu'il en est d'un fonds d'aide pour les déplacements. M.LHOPITAL indique qu'il y a possibilité de faire des demandes individuelles de prise en charge auprès de la DJS qui peut aider jusqu'à 100 KF par an et par nageur. Elle mentionne par ailleurs qu'il y a une liste d'athlètes de haut niveau dont 7 venant de la natation, qui disposent d'un budget individuel de 600 KF. Elle rappelle que pour être inscrit sur cette liste, il faut s'astreindre à un suivi médical (un nouveau médecin du travail arrive à la DJS en octobre prochain). M.LHOPITAL fait part du poste de conseiller des APS qui se libère à la DJS et qu'en cas d'échec de son comblement par la voie interne, elle aura recours à un CDD (2 fois 1 an). Elle informe qu'elle a adressé un courrier sur le sujet à l'ensemble des fédérations.
3	**Questions diverses** a. Commission technique : J-M.VERMOREL demande quand aura lieu la prochaine réunion de cette commission. M.SOMMERS indique avoir demander à T.TETAHIOTUPA que les documents concernant la natation course soient transmis (remis en séance et joints en annexe) signale que le 17 avril, T.TETAHIOTUPA signale qu'il part en mission en juin prochain et que les travaux sur le programme sportif seront conduits en juillet avec le concours possible du futur CTF. M.SOMMERS rappelle qu'il y a des règles en matière de constitution des jurys de compétition comme réaffirmé par O.DUPAS dernièrement lors du PEARL TOUR 3 : une compétition qualificative peut être annulée pour des motifs de jurys. M.SOMMERS informe qu'il nous a invités à ne plus réitérer ce genre de pratiques et cela suppose qu'il y ait plus d'officiels C à l'avenir. M.SOMMERS signale également qu'il y a également d'autres dossiers urgents comme la gestion des bassins et que la première réunion de la commission technique sera fixée en conséquence. b. Organisation du Natathlon du 29 mai : C.RAOULX fait part du souhait émis par certains clubs de déplacer la compétition au samedi 28 mai en raison de la Fête des Mères. Après débat, la date du 28 mai et l'organisation suivante sont validées à l'unanimité : – 12h00 : ouverture des portes ;

ITEM	COMPTE RENDU
	- 13h00 : début de la première session ; - 15h00 : fin de la première session ; - De 15h00 à 16h00 : organisation du Pass'compétition ; - 16h00 : début de la deuxième session - 18h00 : fin de la deuxième session et de la compétition. c. Aides fédérales : J.DIAZ demande ce qu'il en est des aides fédérales pour nageurs participant aux compétitions internationales à venir. M.SOMMERS répond que ces aides seront effectives à partir de novembre 2016 à l'occasion des championnats de France. d. Nouveau CTF : T.TETAHIOTUPA propose d'organiser une réunion par SKYPE avec le nouveau CTF dès qu'il aura été choisi par le CF, afin de préparer le programme 2016/2017. M.SOMMERS confirme enfin qu'il n'y aura pas de lauréat local au poste de CTF puisque C.BOUILLY a en définitive retiré sa candidature. e. Activités « eau libre » : T.TETAHIOTUPA indique qu'il souhaiterait agir à l'avenir comme bénévole au sein de la FTN dans tout ce qui concerne l'eau libre et qu'il va solliciter le CF pour que des réunions sur ce sujet puissent être organisées dans les semaines à venir pour la mise en place de cette activité « eau libre », avant son départ de la FTN. J-M.VERMOREL estime que ce sujet n'est pas prioritaire au regard des autres dossiers évoqués supra mais ne voit pas d'inconvénient à cela si T.TETAHIOTUPA arrive à tout faire. C.RAOULX abonde dans le sens de celui-ci. M.SOMMERS indique que lors de sa mission de juin, T.TETAHIOTUPA va rencontrer la Fédération Française de Sauvetage Sportif. J-M.VERMOREL signale qu'il existe une aide FFN de 40.000 euros pour les comités régionaux d'Outre-Mer ?? qui sera distribuée en octobre 2016, sous conditions : à voir et à suivre par le bureau. La prochaine réunion du CF est fixée au **jeudi 26 mai 2016 à 17h30**, avec pour seul point à l'ordre du jour, le choix du lauréat au poste de CTF.

Le secrétaire de séance
RAOULX Carol

Le Président
SOMMERS Michel